

Une gestion des absences en interne

LA DÉPÊCHE DU PAYS DE BRAY | mercredi 17 janvier 2018

285 mots

La direction du collège Saint-Exupéry est en relation constante avec le Rectorat. « **Nous jouons de malchance avec le cumul de plusieurs professeurs absents en même temps** » explique le principal, Gérard Berger. « **Je comprends l'inquiétude des parents. Le souci pour la Technologie est le même que pour le lycée. Il n'y a personne pour assurer le remplacement. Le Rectorat mène une campagne de remplacement. Pour l'instant, il y a deux candidats potentiels, dont un habite le Havre. Ils doivent passer un entretien pédagogique** », note le principal. Pour les autres matières, le souci est le même. « **Il faut savoir que pour faire une demande de remplacement, il faut au minimum 15 jours d'absence. Ce matin (vendredi) j'étais encore au téléphone pour un éventuel remplaçant pour la professeure d'Histoire. Mais nous sommes à 50 kilomètres de Rouen** ». Contrairement aux idées reçues, les enseignants qui ne sont pas titulaires sont confrontés à des périodes de chômage et certains gagnent un Smic. Le collège a essayé de remédier aux absences en interne. « **Pour l'orientation des 3^e, le principal adjoint et moi pouvons prendre en charge cette partie administrative. La professeure d'Histoire malade est en contact par mail avec ses élèves. Elles envoient ses cours via Internet. Elle a également envoyé des exercices que les élèves font pendant leurs heures d'études afin qu'ils puissent progresser** ». Les autres professeurs essaient, quand leur emploi du temps leur permet, de prendre les classes dont les professeurs sont malades.